

ALAS ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD

Émail: <u>mazluc@sfr.fr</u>

tél.: 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP: 19 045 89 V MARSEILLE

SITE

http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com



Blog: www.alas.over-blog.com
Siège social: Maison des Associations
Centre Desmichels Hôtel de ville

04000 DIGNE LES BAINS Cotisation annuelle : 10 €

LETTRE ALAS N° 87 de mars 2018

A- Les évènements importants du mois de mars 2018

Dans le cadre, qui nous intéresse, concernant la mobilité sur notre territoire alpin nous suivons, comme tous, le développement de cette «bataille du rail» qui s'ouvre ce soir 02/04/2018 à 19heures par une grève massive contre le projet de réforme d'un gouvernement déterminé à ne pas céder. Comme simple citoyen attaché à essayer de résoudre, pour notre avenir , les problèmes qui se posent à nos départements alpins pour leur ouverture sur les centres de décision et de population extérieurs (européens) que nous estimons être dépendants de leurs moyens ferroviaires seuls capables d 'assurer de manière économique et avec la rapidité voulue ces liaisons. Nous nous autorisons quelques commentaires sur leur évolution.

Deux parties essentielles :

D'abord le statut des cheminots, sans toucher au statut des personnels actuels, n'est-il pas raisonnable d'envisager pour les nouveaux entrants des règles qui se rapprochent du statut commun applicable à la majorité des français? Tous nos voisins européens ont fait cette démarche avec de bons résultats semblet-il. Est-il raisonnable de bloquer une grande partie de la vie de la nation en provoquant la colère des usagers pris en otages? .Ce bras de fer sans discussion risque d'être pénalisant à la fois pour les cheminots et pour l'entreprise qui devra reconquérir sa crédibilité déjà assez malmenée.

N'y-a-t-il pas là une simple partie de poker politique nuisibleaux employés comme à l'entreprise ? Ensuite, et c'est vraiment la partie la plus importante, comment va-t-on réorganiser la SNCF, à la dérive depuis une guarantaine d'années, pour lui donner les capacités d'affronter les nouveaux défis qui vont conditionner son avenir? Comment va-t-on définir une nouvelle politique du rail et des transports à l'échelon du territoire national ? Nous sommes étonnés et manque de réflexion et de préparation de nos dirigeants nationaux face à cette grave question. Depuis quarante ans tous les gouvernements ont reculé pour prendre en main cette épineuse question. Ils ont laissé la SNCF s'enfermer dans sa rigidité mortifère dans l'exploitation de son personnel. Ils l'ont laissée investir dans des lignes nouvelles très coûteuses mais indispensables pour l'équilibre national. Ils l'ont laissé s'enfermer dans des méthodes d'entretien de la voie et des matériels roulants valables pour des lignes à grande vitesse mais inadaptables sur les «petites lignes» qui mal entretenues sont à la dérive. Ils l'on laissée abandonner en grande partie le fret marchandises transféré sur la route avec son cortège de pollution et de nuisances agissant sur la santé publique. Ils l'ont laissé gérer une dette dont elle n'est pas responsable et qui plombe sa gestion financière. Enfin ils l'ont laissé se disperser dans une multitude de sociétés souvent concurrentes en négligeant les usagers du rail qui constatent chaque jour le mépris que l'on a pour eux en étant incapables de faire circuler des trains à l'heure, en les supprimant pour des motifs futiles, en ne sachant pas adapter les moyens matériels aux besoins.

En face de tous ces problèmes à résoudre que trouvons nous ? Notre ministre des transports enfermée derrière son plan Spinettta très simpliste avec une vision purement comptable et mal fondée qui ne propose rien sauf de reporter les problèmes sur les régions ou proroger leur solution à plus tard, un Premier Ministre sans idée fondamentale qui s'est simplement avancé sur le problème des petites lignes, un Président de la République qui ne s 'engage pas des, ministres et des députés, en particulier basalpins, qui évitent le sujet car probablement ils le connaissent mal et ne répondent pas à nos questions .

Ces positions et cette impression de flou et de manque de préparation, sont préoccupantes. L'équité des territoires est de la responsabilité de l'État, c'est à lui de porter une politique des transports avec une vision d'avenir. La perspective de voir le gouvernement se décharger de ses responsabilités sur les régions est scandaleuse. Ce que veulent les français c'est avoir un réseau qui fonctionne correctement pour les voyageurs et pour le fret et à l'entreprise et à l'État de prendre les mesures techniques et financières en les proposant avec son panel d'interlocuteurs élargi au monde Associatif. C'est ensuite le maillage qui doit maintenir ou amplifier et surtout entretenir pour assurer un bonne déserte des zones rurales car la raréfaction et le coût des carburants fossiles limiteront les déplacements. Toutes les petites lignes, dans le cadre de l'organisation des territoires structurent du réel ont un potentiel. Les exemples italiens et suisses le démontre,il faut s 'en expirer .

Nous engageons tous les citoyens à se pencher et à réfléchir sur ces questions primordiales pour l'avenir de notre pays et pour leur vie future en poussant les responsables politiques à prendre position avec des idées à soutenir sur ces problèmes ; L'engagement de tous pour obtenir une réforme équilibrée mais profonde, bien proposée et surtout pas baclée est absolument indispensable pour notre avenir. Pour terminer ces réflexions nous citerons celles du maire de Veynes qu'il a exposées à la réunion concernant l'étoile de Veynes en novembre 2017 «Au cours des deux siècles précedents nos anciens avaient construit un maillage ferroviaire qui irrigait pratiquement tous les territoires avec pour but de permettre un développement homogène de toutes les vallées même les plus reculées. Ils avaient réussi . Par contre depuis une cinquantaine d'années nous ne savons que détruire ce patrimoine sans réfléchir aux conséquences».

B- Les réunions au fil des jours

RAS

C- Les courriers du mois

- 23 mars 2018 : Lettre à M. David Géhant nouveau Président de la commission régionale d'aménagement du territoire ultrastructure et infrastructure numérique, Prise de contact informations sur l'organisation du ferroviaire dans les départements alpins.
- 23 mars 2018 : Lettre à M. Fabien Bruno collaborateur de Mme Delphine Bagarry Député du 04,Rappel lettre antérieure.
- 30 mars 2018 Lettre à M. Fréderic Fraisse collaborateur de Mme Fontaine Domeizel Député du 04, Rappel lettre antérieure

N.B.: <u>Adhérents</u>: assurez ALAS de votre fidélité en effectuant, si vous ne l'avez pas déjà fait, le renouvellement de votre adhésion merci pour votre soutien.

Pas de changement : chèque de 10€ à l'ordre d'ALAS à adresser à notre siège social ou à l'un de nos responsables.

Merci pour votre fidélité, car grâce à votre participation notre Association, en difficultés financières depuis qu'elle ne reçoit plus de subvention, peut continuer son activité.